

Calendrier de ramassage des déchets 2021

FONTAINE-SOUS-PRÉAUX

NOUVEAU !

Prenez votre rendez-vous
d'encombrants en ligne !

Ma Métropole

metropole-rouen-normandie.fr

0 800 021 021

Service & appel gratuits

Ramassages devant
chez vous

Ordures
ménagères



Papiers et
emballages



Sapins



Déchets
végétaux



Jours fériés

Dépôt dans les
conteneurs
appropriés

Textiles, linge,
chaussures



Verre



Sortir les déchets la
veille au soir.
Rentrer les bacs après
le ramassage.

Janvier						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Février						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

Mars						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Avril						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Mai						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Juin						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Juillet						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Août						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Septembre						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Octobre						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Novembre						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Décembre						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

DISTRIBUTION ANNUELLE DES SACS DE COLLECTE

Lundi 22 février 2021 de 9h à 17h, en porte à porte



Encombrants, comment les évacuer ?



Il n'est pas toujours simple de transporter vieux meubles ou autres objets

volumineux lorsque vient le moment de s'en séparer.

NOUVEAU

Pour vous aider dans cette démarche, la Métropole Rouen Normandie a créé un service en ligne qui vous permet, en quelques clics, de faire enlever vos encombrants gratuitement sur rendez-vous, dans la limite de 2m³.

CONNECTEZ-VOUS SUR www.metropole-rouen-normandie.fr/prise-de-rendez-vous-encombrants et laissez-vous guider ou contactez le 0800 021 021.

⚠ Les dépôts sauvages : Le dépôt de déchets sur la voie publique est interdit et passible d'amendes pouvant atteindre 1500€ et la confiscation du véhicule servant au dépôt (articles R.632-1 et R.635-8 du Code pénal).

Plusieurs solutions existent pour se débarrasser de ses meubles encombrants et de ses déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) :

→ S'ils peuvent être réparés, réemployés, customisés, n'hésitez pas à vous lancer dans le « faites le vous-même », seul ou avec l'association Repair Café ;

→ S'ils sont encore en bon état, ils peuvent être déposés ou collectés par une association :

- Emmaüs Notre-Dame-de-Bondeville : <https://www.emmaus-rouen.com/infos-pratiques>
- Ressourcerie Résistes Darnétal : <https://www.resistes.org/pourquoi-donner>
- Envie Rouen et Saint-Aubin-lès-Elbeuf pour réparation et revente des DEEE : <https://normandie.envie.org> ;

→ S'ils ne sont plus utilisables :

- les déposer en déchetterie
- pour les DEEE : reprise gratuite par le magasin en cas d'achat de nouveaux appareils en remplacement.

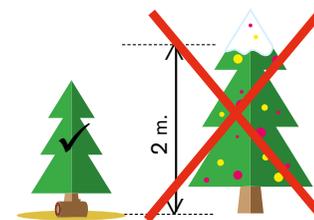


Fini le sapin de Noël à la poubelle !

Vendredi 22 janvier, ramassage des arbres de Noël pour les transformer en compost :

- les déposer la veille sur le trottoir
- ou les apporter à la déchetterie si vous avez manqué cette collecte.

Les sapins ne doivent pas mesurer plus de 2 mètres et doivent être sans décoration (boules, guirlandes, floccage). Les supports en bois (bûche) et les sacs à sapin sont acceptés.



Les déchetteries de la Métropole à proximité

BOIS-GUILLAUME

2001, rue Herbeuse
Mardi, mercredi, jeudi et samedi
9h-12h et 14h-17h30
Vendredi 9h-11h45

DARNÉTAL

Sente de la Ravine
Lundi, mercredi, jeudi et samedi
9h-12h et 14h-17h30
Vendredi 14h45-17h30

MAROMME

Saint-Jean-du-Cardonnay
Côte de la Valette
Ouverte 7j/7
8h30-18h30

ROUEN

Quai du Pré aux Loups
Ouverte 7j/7
8h30-18h30

⚠ Toutes les déchetteries sont fermées les jours fériés.

Comment obtenir un stop pub ?

Contactez Ma Métropole : **0800 021 021**. Vous réduirez vos déchets de 27 kg chaque année (source ADEME 2019)



Où jeter les masques de protection individuelle ?

Nous utilisons tous des masques pour nous protéger de la Covid-19. À usage unique pour les uns, réutilisables pour les autres, il faut les jeter lorsque leur durée de vie est terminée. **Tous les masques sont à jeter dans les ordures ménagères.**



500 ans pour disparaître

